

## Soutiens Ã la production des kits ultrarapides pour NG Biotech

Après l'aide de la DGA de 1 million d'euros, la Région Bretagne va commander des "NG-Test® IgG-IgM COVID-19" pour 250 000 euros...

Soutiens à la production des kits

ultrarapides pour NG Biotech

Après l'annonce du Ministère des Armées, la Région Bretagne apporte une aide directe de 250 000 euros

La Région Bretagne va acheter les tests de NGBiotech pour un montant de 250 000 euros. Elle lui donne également un appui à l'industrialisation pour "repérer les entreprises du territoire capables de produire à grande échelle les kits de NG Biotech. Une quinzaine de partenaires industriels ont déjà été identifiés - Source - La lettre économique de Bretagne - 07/04/2020

Suite à l'appel à projet lancé par l'AID (Agence innovation défense), le kit de détection ultra-rapide de l'infection au COVID-19 est le premier projet retenu sur les 1100 reçus au 4 avril 2020.

Il est financé à hauteur de 1 million d'euros par un contrat de la Direction générale de l'armement (DGA) notifié le 31 mars 2020 qui inclut aussi le développement d'un second type de kit de détection directe du virus, dans la salive ou par échantillon nasal et la sécurisation d'une filière de réactifs de base nationale - Voir le communiqué de presse

NG Biotech va donc pouvoir lancer rapidement la production de son kit : le "NG-Test® IgG-IgM COVID-19"

Ce test sur bandelette identifie les anticorps spécifiques produits par l'organisme en cas d'infection. Il peut être réalisé en dehors du laboratoire classique et permet de transférer les résultats en temps réel.

Selon Milovan Stankov Pugès, le PDG fondateur, il s'agit du premier test sanguin ultra-rapide fabriqué et cliniquement validé en France permettant de détecter l'immunité au Covid-19. Evalué par des centres hospitaliers et l'Institut Pasteur, le test vient d'obtenir le marquage CE.

De 50 000 à 70 000 tests dès ce mois d'avril, l'entreprise envisage de passer à 2 millions par mois à brève échéance. Ces tests de sérologie sont destinés dans un premier temps aux hôpitaux.

En savoir plus - Source : Ouest-France - 31/03/2020

Ces tests font l'objet d'une saisine et d'une commande publique pour 500 K&euro; dès vérification de leur qualité en termes de sensibilité et de spécificité. - Annonce du ministre des solidarités et de la santé - 01/01/2020